

Avis d'enquête publique  
Arrêt du projet de P.L.U. de Mésigny

Par arrêté n°2018-58 du 15 octobre 2018, le Maire de la Commune de Mésigny a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur l'arrêt du projet de plan local d'urbanisme (PLU) de Mésigny.  
Au terme de l'enquête publique, le projet arrêté du PLU de Mésigny, éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations et propositions du public, du rapport et des conclusions du Commissaire enquêteur, sera soumis à délibération du Conseil municipal de Mésigny en vue de son approbation.  
Monsieur le Président du Tribunal administratif de Grenoble a désigné Madame Françoise Larroque, Ingénieur Conseil en Environnement en retraite, en qualité de Commissaire enquêteur.

Pendant la durée de l'enquête publique, qui se déroulera du mercredi 07 novembre 8h30 au samedi 08 décembre 2018 11h30, le public pourra consulter le dossier et présenter ses observations et propositions sur un registre ouvert à la mairie de Mésigny, siège de l'enquête, aux jours et heures d'ouverture habituels, sauf jours fériés et jours de fermeture exceptionnelle : Mairie de Mésigny - 65, place de l'Eglise 74330 MÉSIGNY. Les lundi, mercredi et vendredi : de 8h00 à 12h00. Les mardi et jeudi : de 15h00 à 19h00, ainsi que le samedi 8/12/18 de 8h30 à 11h30.

Durant toute la période de l'enquête, le dossier peut également être consulté et téléchargé sur le site internet de la commune de Mésigny : [www.mesigny.fr](http://www.mesigny.fr)

Pendant la durée de l'enquête, les observations et les propositions sur l'arrêt du projet de PLU de Mésigny, pourront être :

- consignées dans le registre d'enquête mis à disposition du public à cet effet avec le dossier d'enquête publique, dans le lieu, aux jours et heures désignés ci-dessus ;
- adressées par courrier postal à l'adresse suivante : Mairie de Mésigny - Pour la révision du PLU de Mésigny, Commissaire enquêteur - 65, place de l'Eglise 74330 MÉSIGNY ;
- adressées par messagerie électronique via l'adresse mail dédiée, [enquetepubliqueplumesigny@orange.fr](mailto:enquetepubliqueplumesigny@orange.fr)

Le Commissaire enquêteur se tiendra aussi à la disposition du public aux jours et heures suivants :

En mairie de Mésigny :

- Mercredi 07 novembre 2018 de 08h30 à 11h30
- Jeudi 15 novembre 2018 de 16h00 à 19h00
- Mercredi 21 novembre 2018 de 08h30 à 11h30
- Mardi 27 novembre 2018 de 16h00 à 19h00
- Lundi 03 décembre 2018 de 08h30 à 11h30
- Samedi 08 décembre 2018 de 08h30 à 11h30

Le Commissaire enquêteur dispose d'un délai maximal d'un mois, à compter de la date de clôture de l'enquête, pour remettre à Mr le Maire de Mésigny le dossier d'enquête, avec son rapport et ses conclusions motivées sur le projet.

Le rapport et les conclusions du Commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, pendant 1 an à compter de la clôture de l'enquête, à la mairie de Mésigny (65, place de l'Eglise, 74330 MÉSIGNY), aux jours et heures habituels, sauf jours fériés et jours de fermeture exceptionnelle, ainsi que sur le site internet de la mairie de Mésigny ([www.mesigny.fr](http://www.mesigny.fr))

Monsieur le Maire de Mésigny est responsable du projet. Toute information concernant ce projet pourra être obtenue auprès du secrétariat de mairie de Mésigny.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès du secrétariat de mairie de Mésigny dès la publication de l'arrêt d'ouverture de l'enquête. Cet avis est également publié sur le site internet de la commune de Mésigny ([www.mesigny.fr](http://www.mesigny.fr))

Le Maire, Michel FOURCY

113592100

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE  
Arrêt du projet de PLU de Mésigny

Par arrêté n°2018-58 du 15 octobre 2018, le Maire de la Commune de Mésigny a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur l'arrêt du projet de plan local d'urbanisme (PLU) de Mésigny.

Au terme de l'enquête publique, le projet arrêté du PLU de Mésigny, éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations et propositions du public, du rapport et des conclusions du Commissaire enquêteur, sera soumis à délibération du Conseil municipal de Mésigny en vue de son approbation.

Monsieur le Président du Tribunal administratif de Grenoble a désigné Madame Françoise Larroque, Ingénieur Conseil en Environnement en retraite, en qualité de Commissaire enquêteur.

Pendant la durée de l'enquête publique, qui se déroulera du mercredi 07 novembre 8h30 au samedi 08 décembre 2018 11h30, le public pourra consulter le dossier et présenter ses observations et propositions sur un registre ouvert à la mairie de Mésigny, siège de l'enquête, aux jours et heures d'ouverture habituels, sauf jours fériés et jours de fermeture exceptionnelle :

Mairie de Mésigny - 65 place de l'Eglise 74330 MÉSIGNY  
Les lundi, mercredi et vendredi : de 8h00 à 12h00. Les mardi et jeudi : de 15h00 à 19h00, ainsi que le samedi 8/12/18 de 8h30 à 11h30.

Durant toute la période de l'enquête, le dossier peut également être consulté et téléchargé sur le site internet de la commune de Mésigny : [www.mesigny.fr](http://www.mesigny.fr)  
Pendant la durée de l'enquête, les observations et les propositions sur l'arrêt du projet de PLU de Mésigny, pourront être :

- consignées dans le registre d'enquête mis à disposition du public à cet effet avec le dossier d'enquête publique, dans le lieu, aux jours et heures désignés ci-dessus ;

- adressées par courrier postal à l'adresse suivante : Mairie de Mésigny - Pour la révision du PLU de Mésigny, Commissaire enquêteur - 65 place de l'Eglise 74330 MÉSIGNY ;

- adressées par messagerie électronique via l'adresse mail dédiée, [enquetepubliqueplumesigny@orange.fr](mailto:enquetepubliqueplumesigny@orange.fr)

Le Commissaire enquêteur se tiendra aussi à la disposition du public aux jours et heures suivants :

En mairie de Mésigny :

- Mercredi 07 novembre 2018 de 08h30 à 11h30
- Jeudi 15 novembre 2018 de 16h00 à 19h00
- Mercredi 21 novembre 2018 de 08h30 à 11h30
- Mardi 27 novembre 2018 de 16h00 à 19h00
- Lundi 03 décembre 2018 de 08h30 à 11h30
- Samedi 08 décembre 2018 de 08h30 à 11h30

Le Commissaire enquêteur dispose d'un délai maximal d'un mois, à compter de la date de clôture de l'enquête, pour remettre à Mr le Maire de Mésigny le dossier d'enquête, avec son rapport et ses conclusions motivées sur le projet. Le rapport et les conclusions du Commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, pendant 1 an à compter de la clôture de l'enquête, à la mairie de Mésigny (65 place de l'Eglise, 74330 MÉSIGNY), aux jours et heures habituels, sauf jours fériés et jours de fermeture exceptionnelle, ainsi que sur le site internet de la mairie de Mésigny ([www.mesigny.fr](http://www.mesigny.fr))

Monsieur le Maire de Mésigny est responsable du projet. Toute information concernant ce projet pourra être obtenue auprès du secrétariat de mairie de Mésigny.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès du secrétariat de mairie de Mésigny dès la publication de l'arrêt d'ouverture de l'enquête.

Cet avis est également publié sur le site internet de la commune de Mésigny ([www.mesigny.fr](http://www.mesigny.fr)),

Le Maire, Michel FOURCY  
1452148400

Nous accueillons vos  
ANNONCES LEGALES



52 FOIS PAR AN

Annonces légales de l'Essor Savoyard